



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Pôle 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Jocelyne CROZE

Tél : 04 90 27 76 20
Mél : pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 04

**REGLEMENT DES HONORAIRES DUS AUX MEDECINS
AGREES**

**POUR EXAMEN MEDICAL DES PROFESSEURS DES
ECOLES CONTRACTUELS**

ETAT DES SOMMES DUES

Au Docteur :

Qualité :

Adresse professionnelle :

.....

Honoraires à virer au compte :

.....

Nom de l'agent examiné :

Fonction de l'agent examiné : Professeur des écoles contractuel

Motif de l'examen : Aptitude à l'emploi de professeur des écoles contractuel

Date de l'examen :

Honoraires :

(Attention : Ne pas dépasser le tarif d'une consultation d'un généraliste conventionné secteur 1 soit la somme de 25€)

Le Présent état s'élève à la somme de :

Fait à, le

(signature et cachet du médecin agréé)

PRIERE DE JOINDRE UN RIB